Les structures qui organisent la plongée

Les principaux acteurs de la plongée

Plongée loisir en France :

- État (CDS, filière pro)
- Acteurs associatifs: FFESSM, FSGT, UCPA, …
- Acteurs professionnels: ANMP, SNMP, SNEPL, FFESSM: SCA, GPF (voir le coin des pros), COSMOS, …

Autres acteurs en France :

- INPP, sécurité civile, défense…

International :

- Fédérations : CMAS …
- Groupements professionnels: CEDIP, RSTC

Les fédérations sportives

- Constituées selon la loi 1901
- Placées sous la tutelle du Ministre des Sports
- Régies par la loi cadre sur l'organisation et la promotion des Activités Physiques et Sportives dite "loi sur le sport" du 16/07/1984
- Représentées au **CNOSF** (même sports non olympiques!)

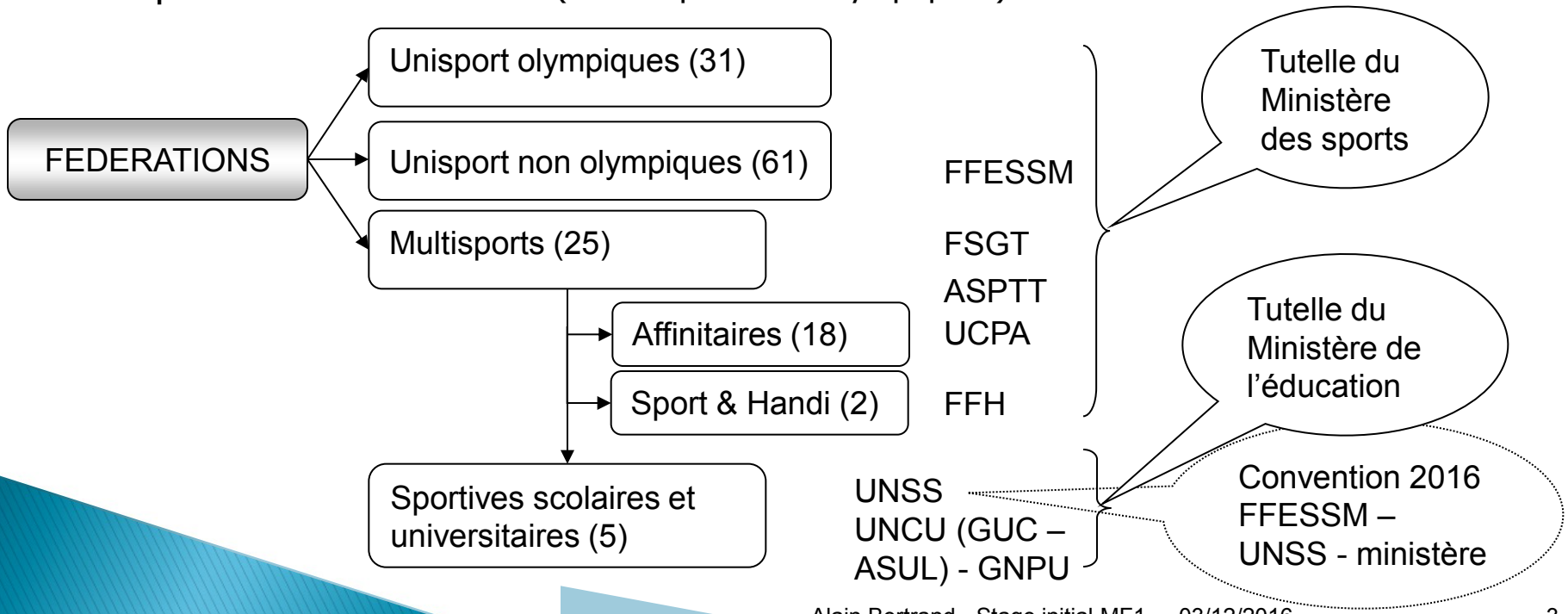

Agrément

- Agrément = Reconnaissance par une autorité
  - Agrément par l'état : des fédérations, des clubs
  - Agrément par la fédération : de certaines structures commerciales

- Fédérations Agréées :
  - Ont adopté des **statuts types**
  - Participent à une **mission de service public**
  - Promotion, développement, organisation de la **pratique des APS**
  - **Formation** et perfectionnement de leurs **cadres bénévoles**
  - Délivrent des **licences** et des **titres fédéraux**
  - Ont un **pouvoir disciplinaire** sur les clubs affiliés
  - Peuvent déléguer à des **organes internes** une partie de leurs attributions

Délégation

Pour chaque discipline sportive **1 seule fédération** reçoit **DELEGATION** du Ministère JS pour une période donnée.

- Réévaluation périodique – condition d'attribution/retrait fixée dans CDS
- Organisation de compétition à l'issue desquelles sont délivrés des titres (départementaux, régionaux, nationaux, internationaux)
- Prépondérance dans la définition des règles techniques propres à la discipline
- Appellation « Fédération Française de … » ou « Fédération Nationale de … »

DTN
Le Directeur Technique National

- **Rôle et missions**
  - missionné par le ministère des sports et mis à disposition d'une **fédération délégataire**.
  - assure la relation entre le secrétariat d'Etat chargé des sports et la fédération.
  - propose et met en œuvre la politique sportive de la fédération
- **Fonctionnaire d'état**
  - technicien de très haut niveau (BEES3)
  - placé sous la double autorité du ministère des Sports et du président de sa fédération

Interlocuteurs institutionnels

Collectivités territoriales	Structures sportives	Services de l'état
	CNOSF ⇄ FEDERATIONS	⇄ MINISTERE CHARGE DES SPORTS
Echelon Régional CONSEIL REGIONAL	CROS ⇄ Ligues ou Comités régionaux	⇄ Direction régionale jeunesse & sports DRJSCS
Echelon Départemental CONSEIL GENERAL	CDOS ⇄ Comités départementaux	⇄ Direction départementale cohésion sociale DDCS
Echelon Local Conseil Municipal	⇄ Clubs OMS	

LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

- Créée en 1948 (nom actuel adopté en 1955)
- Membre fondateur, en 1959, à Monaco de la CMAS

- Fédération agréée et délégataire (du ministère des sports)

Organisation au niveau national

- Comité Directeur National (20 membres)
- **O.D**. comités régionaux ou interrégionaux (ligue si comité interrégional), départementaux
- **O.Internes**: 15 commissions + activités transverses

- Regroupement clubs et S.C.A.
- **CTN**: ~ **57000** certifications

(Données FFESSM 2015)

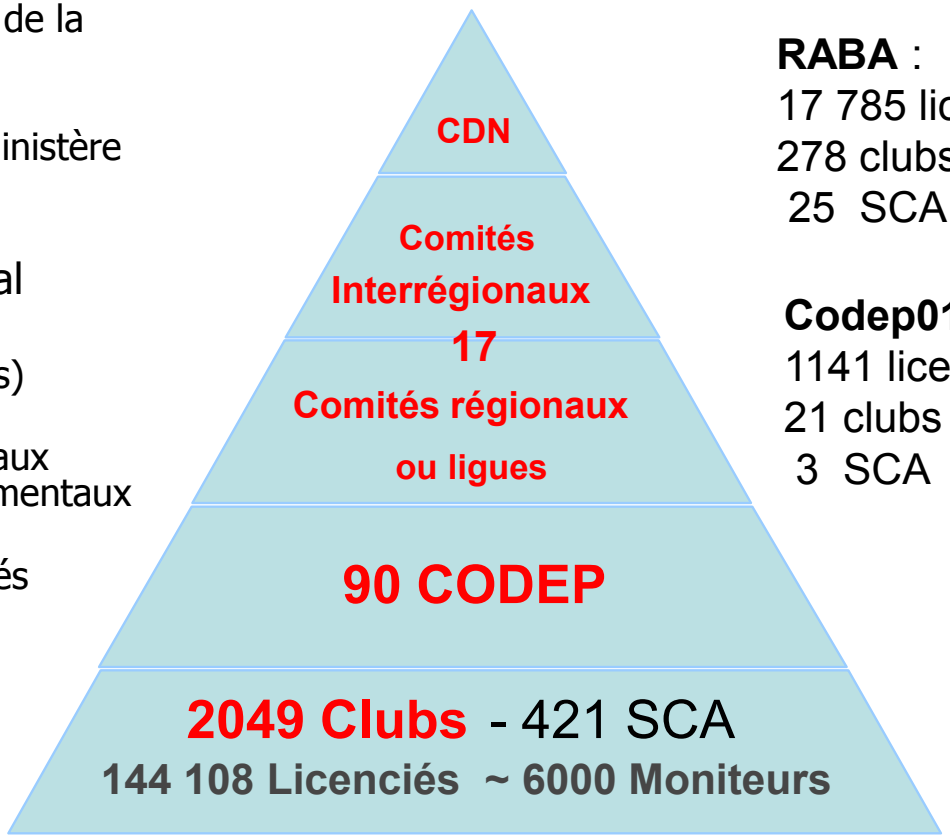

RABA :
17 785 licenciés
278 clubs
25 SCA

Codep01 :
1141 licenciés
21 clubs
3 SCA

http://www.ffessm.fr/document.asp?pages_numero=60&titre=Statistiques%20diverses%20%28Licences,%20Certifications,%20Accidents%29

FFESSM: Délégation

Disciplines pour lesquelles la fédération a reçu une délégation :

(selon http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026879123&categorieLien=id)

- Plongée en scaphandre, (fédération délégataire mentionnée dans CDS annexes DP et Encadrants)
- Plongée en apnée, Plongée libre,
- Hockey subaquatique,
- Nage avec palmes,
- Tir sur cible subaquatique
- Orientation subaquatique
- Nage en eau vive

- DTN actuel pour la FFESSM:

Richard THOMAS

(cf. http://www.ffessm.fr/page.asp?pages_numero=300&pages_titre=Direction%20Technique%20Nationale)

FFESSM: Réorganisation administrative

France
Depuis 2016: 13 régions métropolitaines

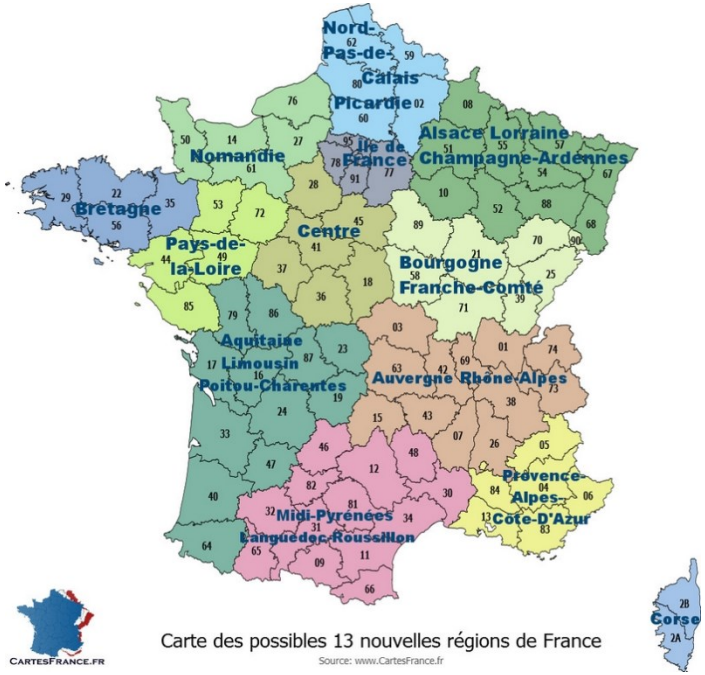

FFESSM
2015: 17 comités

FFESSM
2016

FFESSM 2016

Nouveau comité BFC
RABA devient AURA

FFESSM: Intégration des plongeurs formés hors fédération

- Plongeurs **École française de plongée** : reconnaissance CDS
- Plongeurs **CMAS**: reconnaissance CDS

- Plongeurs **professionnels** des organismes d'état ou nationaux français: (SNETI, INPP, militaires, sécurité civile)
  => MFT: guide d'intégration à l'usage des clubs

- Plongeurs autres: CDS : évaluation / reconnaissance aptitudes par DP

  Passerelles (MFT) :
  - FFESSM ⇦ PADI (389 en 2015)
  - FFESSM ⇔ SSI (43 en 2015)
  - ...

FFESSM: Intégration des guides et moniteurs formés hors fédération

Organismes d'état ou nationaux Français: guide d'intégration à l'usage des CTR ou CTN (MFT)

Rappel Code Du Sport: Moniteur 3* non reconnu E4 - plongeur 3* CMAS non reconnu GP

Moniteur ou Guide Conventionné FFESSM: Issus d'une fédération ayant passé un accord cadre avec la FFESSM (*)
carte délivrée par leur Fédération d'appartenance
Ne peuvent pas passer un brevet de la FFESSM ni certifier des plongeurs FFESSM

Moniteur associé FFESSM: procédure MFT (approuvée le 15 octobre 2006) pour FSGT et CMAS

- voir CTN info subaqua n°210 & 241:
  http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/ctn/ctninfo/ctninfo76_210.pdf
  http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/ctn/ctninfo/ctninfo107-241.pdf
- But : permettre, moyennant conditions, aux moniteurs FSGT ou à certains **moniteurs CMAS 2* ou 3* étrangers** installés dans le système fédéral de pouvoir délivrer les diplômes de plongeurs FFESSM.

Guides de palanquée associé FFESSM: procédure MFT pour FSGT, SNMP et CMAS

- But : Filtrer les organisations laxistes (CDS: GP => Moniteur 2*) - permettre, moyennant conditions, à certains **plongeur 3* CMAS étrangers** installés dans le système fédéral d'être reconnu GP au sein de la FFESSM
- http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/ctn/ctninfo/ctninfo101_235.pdf

(*) moniteur ou plongeur issu des *fédérations Belge, Luxembourgeoise, Autrichienne et Suisse* (cf *CTN info Mars - Avril 2011 – Subaqua N° 235)*

Accueil des encadrants fédéraux en SCA

SCA: exposées aux contrôles de l'administration qui recherche le **travail dissimulé** et l'**exercice illégal**

- Un MF1 peut-il exercer ses prérogatives dans une SCA ?
  - Groupe « auto-encadré »: existence d'un contrat [groupe ⇔ SCA] (groupe = client) – le MF1 membre du groupe encadre des membres de ce groupe
  - Encadrant « seul »: est un client et doit payer sa plongée – peut éventuellement encadrer un « proche »

« **Une SCA (Structure Commerciale Agréée) peut recevoir comme client un encadrant titulaire d'une qualification reconnue par le Code du sport qui, dans le cadre de ses activités de loisirs, encadre sans contre partie, des proches, lesquels acquittent, comme lui, le montant fixé pour cette prestation** » (extrait commission juridique)

- Cas des stagiaires pédagogiques MF1 :

Un stagiaire ne doit pas occuper un poste de travail nécessaire au fonctionnement de l'entreprise

  - La FFESSM a mis en place (2016): le **contrat de formation**

liant Fédé – SCA – tuteur (désigné par la SCA) – stagiaire
(voir Subaqua 263 Nov-déc 2015 - voir également Bathyfolage n°8 - Alain Foret)

FSGT

Fédération sportive et gymnique du travail

- Fédération multisports, affinitaire et agréée membre CNOSF
- Rares clubs spécialisés en plongée
- http://www.plongee.fsgt.org/
- 1948 création du 1er club d'activité subaquatique à Marseille.
- 1982 reconnaissance ministérielle du brevet de plongée FSGT
- Chiffres 2007: 300 000 licenciés, 10 000 plongeurs, 70 clubs, 600 brevets plongeurs
- La FSGT est, avec la FFESSM, l'une des deux fédération habilitée par l'État à délivrer des brevets de plongée en France (plongeur et encadrement bénévole).
- Logique de certification basée sur l '**ÉVALUATION CONTINUE**

UCPA

Union nationale des Centres sportifs de Plein Air

- **Association** Loi 1901 – membre CNOSF – agréée par plusieurs ministères
- Création : 1965 par Maurice Herzog (Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports)
- Fondée et cogérée par les pouvoirs publics, les mouvements de jeunesse et les fédérations sportives
- But : **Favoriser l'accès à la pratique d'APS au plus grand nombre de jeunes (6 – 55 ans)**
- 1er employeur sportif en France

UCPA - Plongée

- 7 centres en France
  - Niolon, Cap Croisette, le Frioul, Sanary, Giens, Le Levant, Triu
- Gestion de fosses de plongée
  - Villeneuve la Garenne – Meyzieu – Dijon
- 20 moniteurs de plongée permanent - 130 en saison
- 4500 brevets délivrés chaque année
- Cursus de la FFESSM (essentiellement)

SNMP

syndicat national des moniteurs de plongée

- http://www.snmp-plongee.com/
- 1er Syndicat historique de moniteurs professionnels
- Création: 1963 par Yves Normand & Marco Israël – Philippe Molle président 1981-1985
- Défense, promotion et développement de la profession
- **Organise son propre cursus de formation des plongeurs** (1989) - reconnu par le code du sport
- Création du label CIPP (compagnie internationale des professeurs de plongée)
- Chiffres 2007: 40 moniteurs, 400 certifications plongeurs
- Siège: Montpellier - **Secrétaire général** : Alain Foret (10/07/2014)

ANMP

association nationale des moniteurs de plongée

- http://www.anmp-plongee.com/
- Syndicat de moniteurs professionnels
- Création: en 1972 par Daniel Mercier (émanation du SNMP)
- Création du label Guides de la mer
- Création du CEDIP en 1991 (european committee of professionnal diving instructors) par Daniel Mercier
- Défense, promotion et développement de la profession
- **Organise son propre cursus de formation des plongeurs** (1991) reconnu par le code du sport
- Chiffres 2014: 700 moniteurs, 250 centres, 15000 certifications plongeurs
- Siège: Antibes - **Secrétaire général** : Patrice Lamarzelle (2013)

INPP

institut national de la plongée professionnelle

- http://www.inpp.org/fr
- Association loi de 1901, créée en 1982
- Développement des activités liées à la plongée professionnelle, à la sécurité et à l'intervention en milieu aquatique et hyperbare
- Vocation de service public – en relation avec de nombreux ministères
- Formation de scaphandrier dans le monde entier
- L'I.N.P.P est l'un des deux centres au monde assurant la formation en plongée "Offshore" avec son Système de plongée à saturation 200 mètres.
- Implantation: Port de la Pointe Rouge - Marseille

Système RSTC
Recreational Scuba Training Council

- Regroupement d'agences de formation à **vocation commerciale** (1994 en Europe)
- Promotion des **standards de formation – cartes de spécialité**

- Voir article Alain Foret – Subaqua 197

- Plongeur = client
- Moniteur = membre affilié à l'agence

PADI
n°1 mondial (chiffres 2008)
- 900 000 brevets/an
- 100 000 instructeurs
- 4300 centres
- 175 pays

2 organisations phare:
- **PADI**: existe depuis 1960
- **SSI**: créé en 1970 – marché français en 1996

- Accords passerelle avec FFESSM, ANMP

- Autres membres : DAN Europe, ACUC …

CMAS

Confédération mondiale des activités subaquatiques

- Créée en Janvier 1959 – 1er président JY Cousteau
- La FFESSM est l'un des membres fondateur
- Présidente: ARZHANOVA Anna- siège: Rome

- **Regroupe des fédérations sportives de disciplines subaquatiques du monde entier**
  (130 affiliations au comité technique)
- Modification Equivalences CMAS :
  - plongeur 1* CMAS : reconnu comme autonome à 20 m ⇔ qualification PA20
  - plongeur 2* CMAS : reconnu comme autonome à 40 m ⇔ qualification PA40

CMAS

- Suite à AG 2011, il ressort que:

la France achète ~40% des cartes brevets CMAS (cartes double face plongeur / moniteur / qualification)

- Décision FFESSM : (2013)

carte double face FFESSM / International plongeur

- Nouveau modèle 2015: voir http://www.ffessm.fr/pages.asp?p=351

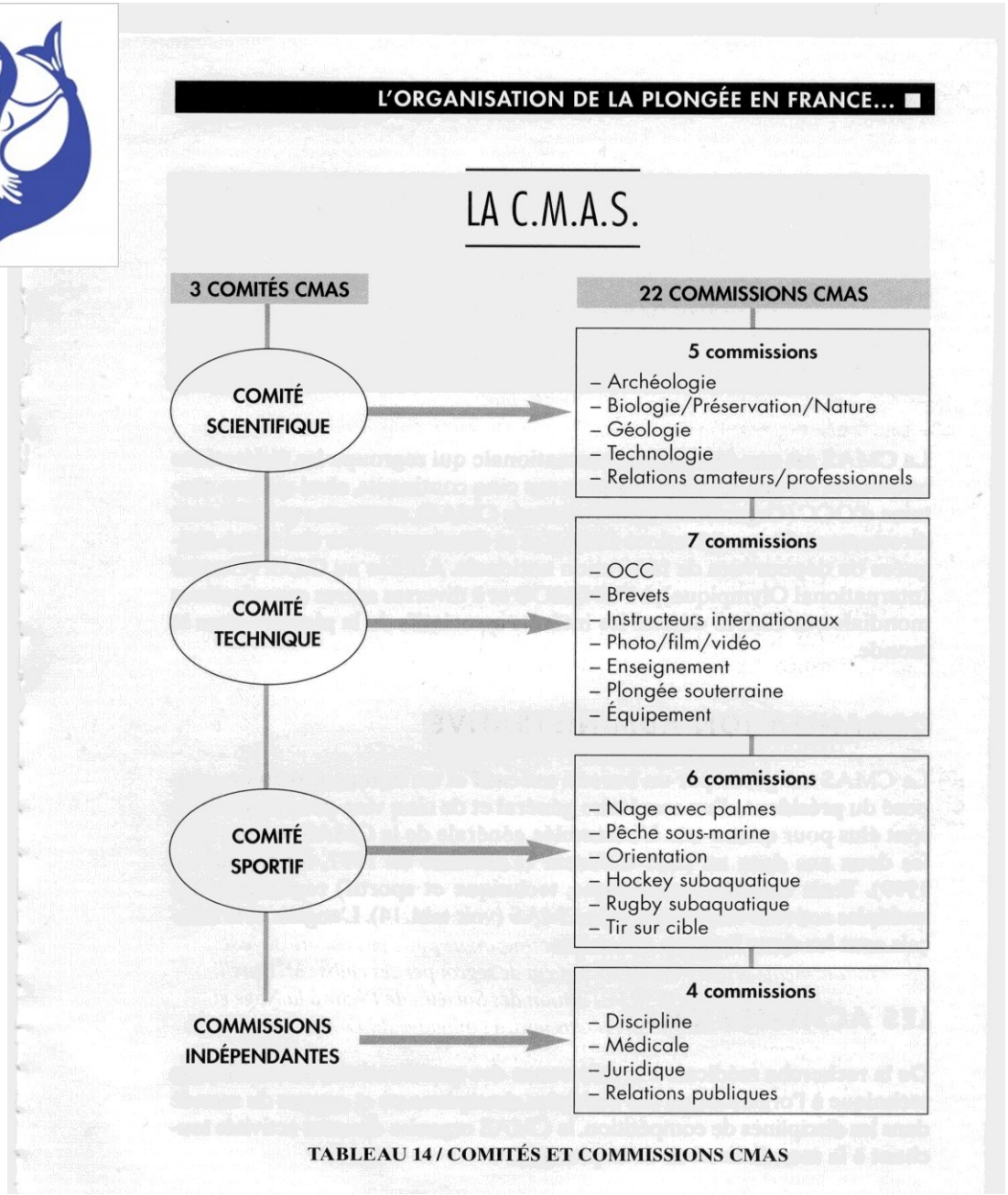

Merci de votre attention !